Brenda Van Coppenolle: "Le tirage au sort pour décloisonner le système politique ?"

Je m'appelle Brenda Van Coppenolle, je suis politiste et je viens de rejoindre Sciences Po et le Centre d'études européennes et de politique comparée comme chercheuse sénior.

Parlez-nous de votre carrière académique.

Auparavant, j'étais Assistant Professor en science politique à l'université d'Essex au Royaume-Uni et à l'université de Leiden aux Pays-Bas.

Avant cela, j'ai obtenu mon doctorat à la LSE, la London School of Economics and Political Science, et j'ai aussi effectué au cours de ma thèse un séjour à l'université de New York. J'ai également été chercheuse postdoctorale en méthodologie quantitative à la LSE. Mon doctorat portait sur les dynasties politiques, c'est-à-dire les familles en politique, et les élections. La présence de familles en politique est parfois considérée comme une simple curiosité, mais je pense que les dynasties politiques peuvent aussi servir de mesure de l'inégalité politique au plus haut niveau.

Sur quoi portent vos recherches actuelles ?

En étudiant les inégalités que les élections peuvent abolir ou au contraire engendrer et reproduire, je me suis également intéressée aux mécanismes de sélection alternatifs. L'un de ces mécanismes est le tirage au sort, la sélection aléatoire. Ces dernières années, le tirage au sort a été utilisé pour réunir des citoyens dans des assemblées afin de discuter de questions urgentes telles que le changement climatique. En France, par exemple, il y a eu la "convention citoyenne pour le climat". Au 19e siècle, des tirages au sort ont été utilisés au sein des parlements élus, pour examiner en petits groupes les projets de loi et de constitution, ainsi que pour sélectionner des décideurs. Mais ces procédures n'ont jamais été étudiées en détail, ni dans une perspective comparative.

Au cours des prochaines années, je dirigerai donc un projet de recherche soutenu par une bourse Starting Grant du Conseil européen de la recherche. J'étudierai des exemples d'utilisation de sélection aléatoire dans les parlements à l'époque où les démocraties émergeaient en Europe.

Je souhaite comprendre comment l'utilisation de mécanismes de sélection alternatifs peut contribuer à ouvrir le système politique aux nouveaux venus, si elle a pu contribuer à réduire les inégalités au fil du temps... et si elle a encore ce potentiel aujourd'hui.

Pourquoi avoir choisi Sciences Po et le Centre d'études européennes et de politique comparée pour ce projet ?

J'ai choisi de rejoindre le Centre d'études européennes et de politique comparée car c'est un environnement tout à fait adapté à ce projet de recherche. J'y trouve un cadre idéal, en raison de la présence de spécialistes de politique parlementaire et d'études législatives, de méthodes de recherche quantitatives et qualitatives, d'expérimentations, de partis politiques

et d'élections. Et Sciences Po rassemble de nombreux experts dans différentes disciplines telles que la politique, l'économie, l'histoire, le droit et la sociologie. Or, la recherche que je vais mener consiste à tirer des leçons de l'histoire européenne pour les appliquer à des innovations actuelles. Il s'agit d'une recherche quantitative par nature, mais qui doit être très attentive aux interprétations qualitatives du contexte et de la politique de l'époque. Par conséquent, cette recherche va réellement tirer parti de la richesse des idées et des savoirs disponibles dans cette université de renommée mondiale.

J'ai hâte de pouvoir échanger avec des collègues et étudiants intéressés par la manière dont la sélection et le dialogue peuvent influencer les décisions démocratiques et les réalisations politiques, que ce soit dans le passé ou aujourd'hui.

Propos recueillis par Véronique Etienne, chargée de médiation scientifique, Centre d'études européennes et de politique comparée